RCS : LAVAL
Code greffe : 5301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1968 B 00037
Numéro SIREN : 556 850 378
Nom ou dénomination : LAVAL DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 26/04/2023 sous le numéro de dépôt 1698

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

Grégoire BUNOT
Marc SOUCARRE
Christian PALVADEAU
Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU
Rachel VIOLIN
Experts - comptables associées

Laurence GOYEC
Expert – comptable

Thomas BASTHISTE
Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés
Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

LAVAL DISTRIBUTION

Boulevard Louis Armand
53940 Saint Berthevin

S.A.S. au capital de 2 000 000 €
R.C.S. LAVAL 556 850 378

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1er Octobre 2021 au 30 Septembre 2022

Certifié conforme

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex
Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros

Tél 02 40 92 66 00
cva@cvaexperts.fr

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

Grégoire BUNOT
Marc SOUCARRE
Christian PALVADEAU
Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU
Rachel VIOLIN
Experts - comptables associées

Laurence GOYEC
Expert – comptable

Thomas BASTHISTE
Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés
Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Présidente de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 17/02/2014, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. LAVAL DISTRIBUTION** relatifs à l'exercice **du 1er Octobre 2021 au 30 Septembre 2022.**

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ **Total du bilan**	**59 007 293 €**
■ **Chiffre d'affaires**	**111 427 583 €**
■ **Bénéfice net comptable**	**3 191 060 €**

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,
Le 05/01/2023

Marc FERRE **Christian PALVADEAU**

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex
Tél 02 40 92 66 00
cva@cvaexperts.fr
Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros

BILAN

ACTIF	Clôture au 30/09/22 Durée 12 mois			Clôture au 30/09/21 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	***47 577 978***	***31 337 434***	***16 240 544***	***20 308 966***
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	**145 893**	**139 809**	**6 084**	**25 424**
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	145 893	139 809	6 084	25 424
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**42 349 756**	**31 197 624**	**11 152 131**	**14 424 903**
TERRAINS	1 204 149	340 373	863 775	2 102 434
CONSTRUCTIONS	34 789 631	26 357 269	8 432 361	10 180 167
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	5 681 257	3 922 141	1 759 116	2 066 849
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	656 817	577 839	78 978	61 202
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	17 900		17 900	14 250
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	**5 082 328**		**5 082 328**	**5 858 637**
PARTICIPATIONS	89 600		89 600	89 600
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	91 991		91 991	90 756
TITRES IMMOBILISES DIVERS	2 256 817		2 256 817	2 234 533
PRETS	2 641 719		2 641 719	3 442 647
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	2 200		2 200	1 100
ACTIF CIRCULANT	***43 603 734***	***836 984***	***42 766 749***	***39 195 869***
STOCKS ET EN-COURS	**9 159 080**	**50 085**	**9 108 994**	**7 717 840**
MARCHANDISES	9 159 080	50 085	9 108 994	7 717 840
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	**1 972**		**1 972**	**2 604**
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	**3 111 815**	**694**	**3 111 120**	**2 855 943**
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	542 373	694	541 678	391 019
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2 569 441		2 569 441	2 464 923
CREANCES DIVERSES (3)	**2 139 978**	**291 305**	**1 848 673**	**1 358 516**
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	**12 314 830**	**494 899**	**11 819 931**	**10 595 949**
DISPONIBILITES	**16 722 783**		**16 722 783**	**16 548 149**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	**153 272**		**153 272**	**116 867**
TOTAL GENERAL	**91 181 713**	**32 174 419**	**59 007 293**	**59 504 835**

(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			482 720	630 131
(3) Dont à plus d'un an				

BILAN

PASSIF	Clôture au 30/09/22 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/21 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	***39 087 135***	***40 334 990***
CAPITAL	**2 000 000**	**2 000 000**
RESERVES	**33 834 990**	**34 279 963**
RESERVE LEGALE	200 000	200 000
AUTRES RESERVES	33 634 990	34 079 963
RESULTAT DE L'EXERCICE	**3 191 060**	**4 055 027**
PROVISIONS REGLEMENTEES	**61 084**	
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	*39 087 135*	*40 334 990*
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	***743 572***	***746 310***
PROVISIONS POUR RISQUES	**743 572**	**746 310**
DETTES (1)	***19 176 586***	***18 423 534***
DETTES FINANCIERES (2)	**4 822 762**	**5 304 027**
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	29 356	24 744
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	4 793 405	5 279 282
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	**3 267**	**3 670**
DETTES D'EXPLOITATION	**14 347 910**	**13 006 173**
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	9 914 920	8 138 796
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 846 761	4 235 323
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	586 228	632 054
DETTES DIVERSES	**1 921**	**109 662**
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		2 387
AUTRES DETTES DIVERSES	1 921	107 274
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**724**	
TOTAL GENERAL	**59 007 293**	**59 504 835**

(1) Dont à plus d'un an	2 681 364	3 024 896
Dont à moins d'un an	16 495 221	15 398 637
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	29 356	24 744

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/09/22 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/21 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	**112 320 442**	**100 008 161**
VENTES DE MARCHANDISES	109 741 408	97 561 249
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	97 567	75 746
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 588 606	1 333 000
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*111 427 583*	*98 969 996*
REPRISES SUR PROVISIONS	94 613	217 077
TRANSFERTS DE CHARGES	189 201	174 230
AUTRES PRODUITS	609 044	646 857
CHARGES D'EXPLOITATION	**107 093 365**	**93 165 394**
ACHATS DE MARCHANDISES	88 690 923	74 709 217
VARIATION DES STOCKS	(1 361 932)	222 913
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	313 901	265 452
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	6 739 083	5 697 053
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 369 367	1 236 541
SALAIRES ET TRAITEMENTS	6 943 366	6 501 405
CHARGES SOCIALES	1 916 758	1 891 349
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 329 902	2 356 475
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	143 657	226 092
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		41 536
AUTRES CHARGES	8 337	17 357
RESULTAT D'EXPLOITATION	***5 227 076***	***6 842 767***
PRODUITS FINANCIERS	**374 598**	**610 521**
PARTICIPATIONS	1 657	
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	57 598	113 561
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	315 341	230 921
REPRISES SUR PROVISIONS		266 039
CHARGES FINANCIERES	**560 771**	**333 300**
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	305 963	2 925
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	254 807	253 779
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT		76 595
RESULTAT FINANCIER	***(186 172)***	***277 221***
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	***5 040 903***	***7 119 989***

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/09/22 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/21 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**1 395 826**	**20 303**
SUR OPERATIONS DE GESTION	40 683	113
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	1 355 143	20 190
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**1 282 348**	**135 646**
SUR OPERATIONS DE GESTION	35	104 000
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	1 221 229	31 646
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	61 084	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	***113 478***	***(115 342)***
PARTICIPATION DES SALARIES	932 567	1 317 198
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 030 755	1 632 421
Total des produits	*114 090 867*	*100 638 987*
Total des charges	*110 899 807*	*96 583 959*
BENEFICE NET COMPTABLE	***3 191 060***	***4 055 027***

* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées		
Charges financières concernant les entreprises liées	22 700	13 100

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 36 mois.
Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.
Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	4 à 12 ans
- Agencements des constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.
L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.
Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu (méthode F.I.F.O.).
Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 1 000 actions de 2 000 euros.

Variation des capitaux propres	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	2 000 000			2 000 000
Primes d'émission, de fusion, ...				
Réserves	34 279 963		444 973	33 834 990
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	4 055 027		4 055 027	
Résultat de l'exercice N		3 191 060		3 191 060
Provisions réglementées – Subvention d'investissements		61 084		61 084
	40 334 990	3 252 144	4 500 000	39 087 135

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	145 894			145 894
Immobilisations corporelles	43 406 828	259 020	1 316 092	42 349 756
Immobilisations financières - titres	2 324 134	22 284		2 346 418
Immobilisations financières - créances	3 534 504	16 874	815 467	2 735 911
	49 411 360	298 177	2 131 559	47 577 979

Amortissements		DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles		120 469	19 341		139 810
Immobilisations corporelles		28 981 924	2 310 562	94 862	31 197 624
		29 102 394	2 329 903 (*)	94 862	31 337 434
(*) Dont dotation :	. linéaire		2 161 439		
	. dégressive		168 464		
	. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations		DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées			61 084		61 084
Provisions pour risques et charges (1)		746 310		2 738	743 572
Dépréciations de l'actif immobilisé					
Dépréciations de l'actif circulant		479 239	449 621	91 875	836 985
		1 225 550	510 705 (*)	94 613 (*)	1 641 641
(*) Dont :	. exploitation		143 658	94 613	
	. financier		305 963		
	. exceptionnel		61 084		

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : -
- montants repris parce que devenus sans objet : 2 738

La provision pour risque et charges se décompose ainsi :

- une quote part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes suceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 263 k€. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. La provision pour risques et charges est donc maintenue ;
- un litige suite à une réclamation contentieuse d'un redressement URSSAF pour 36 k€ ;
- un litige pour une créance diverse pour 442 k€.

Biens pris en crédit-bail **Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	2 735 911	482 720	2 253 190
Acomptes versés sur commandes	1 973	1 973	
Créances d'exploitation	3 111 815	3 111 815	
Créances diverses	2 139 979	2 139 979	
Charges constatées d'avance	153 273	153 273	
	8 142 950	5 889 760	2 253 190

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	29 356	29 356		
Emprunts bancaires (1)				
Emprunts & dettes financières divers (2)	4 793 406	2 641 336	2 042 001	110 069
Avances, acompte reçus sur commandes	3 267	3 267		
Dettes d'exploitation	14 347 911	13 818 616		529 295
Dettes diverses	1 922	1 922		
Produits constatés d'avance	725	725		
	19 176 586	16 495 222	2 042 001	639 364

() Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires*	*29 356*
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	-
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	1 851 927

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	-
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	-

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	85 736 846
- Station-service	25 690 737
	111 427 583

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.
Il se décompose ainsi :

- Cadres	14
- Agents de maîtrise	22
- Employés	250
	286

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cessions d'immobilisations corporelles	1 221 229	1 355 143
Remboursement CSPE	-	40 344
Dotations aux provisions réglementées (PPHP)	61 084	-
Autres charges et produits divers	35	339
	1 282 348	1 395 826

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	529 295
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	403 272
	932 567

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, majorée de la contribution sociale de 3.3 % et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère, la S.A.S. LOGES DISTRIBUTION.
La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	1 314 736
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-283 981
	1 030 755

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 26.50 %)	297 842
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	219 568

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles **Néant**

Engagements financiers	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	5 611 698	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 67 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.90 % (*) (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu selon catégorie) ;
- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : INSEE 2021.

() Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.*
*(**) Moyenne des quatre dernières années du taux IBOXX.*

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 988 000 €

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ou les usages applicables dans l'entreprise prévoient le versement d'une gratification aux salariés pour attribution de médailles d'honneur du travail.

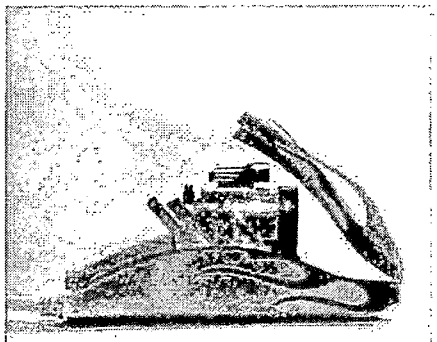
Entreprises liées	LIEES	AVEC LIEN DE PARTICIPATION
Participations	-	89 600
Créances rattachées à des participations	-	91 991
Créances diverses	596 285	-
Emprunts et dettes financières divers	1 063 526	-
Produits de participation	-	1 235
Autres produits financiers	-	-
Charges financières	22 700	-

Filiales & participations entre 10 & 50 %	S.A.S. CHANGE DRIVE DIS 53000 LAVAL R.C.S. LAVAL 750 856 262	S.A.R.L. OILDIST 61220 BRIOUZE R.C.S. ARGENTAN 449 617 117
Capital	30 000	375 000
Capitaux propres autres que le capital	4 181 906	-140 134
Quote-part du capital détenu	48.67%	20%
Valeur brute des titres détenus	14 600	75 000
Valeur nette des titres détenus	14 600	75 000
Prêts et avances consentis	-	91 991
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	21 318 986	4 394 089
Résultat du dernier exercice clos	493 190	76 896
Dividendes encaissés	-	-

Honoraires de commissariat aux comptes

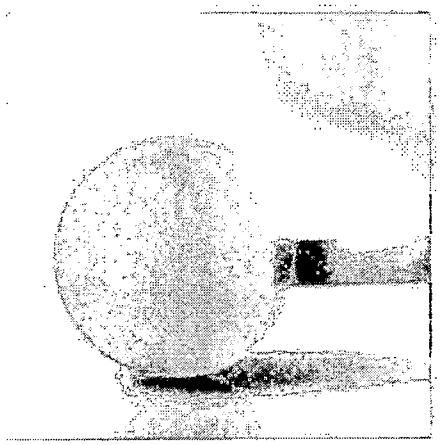
Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

altoneo
Créateur et accélérateur de performances



AUDIT
COMMISSARIAT
AUX COMPTES

ÉVALUER
RASSURER
RECOMMANDER
PÉRENNISER



ALTONEO AUDIT
Siège social :
15 Rue des Bordagers – CS 92107 - 53063 LAVAL Cedex 9
499 885 333 RCS LAVAL

SAS LAVAL DISTRIBUTION
556 850 378 RCS LAVAL
62 Boulevard Louis Armand
53940 – SAINT-BERTHEVIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

altaréa
Créateur et accélérateur de patrimoines

SAS LAVAL DISTRIBUTION

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

A l'Assemblée Générale de la SAS LAVAL DISTRIBUTION,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LAVAL DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

altoneo
Créateur et accélérateur de performances

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

 Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Laval, le 6 mars 2023

Le Commissaire aux comptes,

ALTONEO AUDIT

David COCHERY
Associé

BILAN

ACTIF	Clôture au 30/09/22 Durée 12 mois			Clôture au 30/09/21 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	*47 577 978*	*31 337 434*	*16 240 544*	*20 308 966*
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	**145 893**	**139 809**	**6 084**	**25 424**
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	145 893	139 809	6 084	25 424
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**42 349 756**	**31 197 624**	**11 152 131**	**14 424 903**
TERRAINS	1 204 149	340 373	863 775	2 102 434
CONSTRUCTIONS	34 789 631	26 357 269	8 432 361	10 180 167
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	5 681 257	3 922 141	1 759 116	2 066 849
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	656 817	577 839	78 978	61 202
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	17 900		17 900	14 250
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	**5 082 328**		**5 082 328**	**5 858 637**
PARTICIPATIONS	89 600		89 600	89 600
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	91 991		91 991	90 756
TITRES IMMOBILISES DIVERS	2 256 817		2 256 817	2 234 533
PRETS	2 641 719		2 641 719	3 442 647
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	2 200		2 200	1 100
ACTIF CIRCULANT	*43 603 734*	*836 984*	*42 766 749*	*39 195 869*
STOCKS ET EN-COURS	**9 159 080**	**50 085**	**9 108 994**	**7 717 840**
MARCHANDISES	9 159 080	50 085	9 108 994	7 717 840
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	**1 972**		**1 972**	**2 604**
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	**3 111 815**	**694**	**3 111 120**	**2 855 943**
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	542 373	694	541 678	391 019
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2 569 441		2 569 441	2 464 923
CREANCES DIVERSES (3)	**2 139 978**	**291 305**	**1 848 673**	**1 358 516**
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	**12 314 830**	**494 899**	**11 819 931**	**10 595 949**
DISPONIBILITES	**16 722 783**		**16 722 783**	**16 548 149**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	**153 272**		**153 272**	**116 867**
TOTAL GENERAL	**91 181 713**	**32 174 419**	**59 007 293**	**59 504 835**

(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			482 720	630 131
(3) Dont à plus d'un an				

BILAN

PASSIF	Clôture au 30/09/22 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/21 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	*39 087 135*	*40 334 990*
CAPITAL	**2 000 000**	**2 000 000**
RESERVES	**33 834 990**	**34 279 963**
RESERVE LEGALE	200 000	200 000
AUTRES RESERVES	33 634 990	34 079 963
RESULTAT DE L'EXERCICE	**3 191 060**	**4 055 027**
PROVISIONS REGLEMENTEES	**61 084**	
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	*39 087 135*	*40 334 990*
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	*743 572*	*746 310*
PROVISIONS POUR RISQUES	**743 572**	**746 310**
DETTES (1)	*19 176 586*	*18 423 534*
DETTES FINANCIERES (2)	**4 822 762**	**5 304 027**
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	29 356	24 744
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	4 793 405	5 279 282
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	**3 267**	**3 670**
DETTES D'EXPLOITATION	**14 347 910**	**13 006 173**
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	9 914 920	8 138 796
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 846 761	4 235 323
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	586 228	632 054
DETTES DIVERSES	**1 921**	**109 662**
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		2 387
AUTRES DETTES DIVERSES	1 921	107 274
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**724**	
TOTAL GENERAL	**59 007 293**	**59 504 835**

(1) Dont à plus d'un an	2 681 364	3 024 896
Dont à moins d'un an	16 495 221	15 398 637
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	29 356	24 744

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/09/22 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/21 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	**112 320 442**	**100 008 161**
VENTES DE MARCHANDISES	109 741 408	97 561 249
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	97 567	75 746
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 588 606	1 333 000
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*111 427 583*	*98 969 996*
REPRISES SUR PROVISIONS	94 613	217 077
TRANSFERTS DE CHARGES	189 201	174 230
AUTRES PRODUITS	609 044	646 857
CHARGES D'EXPLOITATION	**107 093 365**	**93 165 394**
ACHATS DE MARCHANDISES	88 690 923	74 709 217
VARIATION DES STOCKS	(1 361 932)	222 913
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	313 901	265 452
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	6 739 083	5 697 053
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 369 367	1 236 541
SALAIRES ET TRAITEMENTS	6 943 366	6 501 405
CHARGES SOCIALES	1 916 758	1 891 349
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 329 902	2 356 475
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	143 657	226 092
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		41 536
AUTRES CHARGES	8 337	17 357
RESULTAT D'EXPLOITATION	***5 227 076***	***6 842 767***
PRODUITS FINANCIERS	**374 598**	**610 521**
PARTICIPATIONS	1 657	
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	57 598	113 561
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	315 341	230 921
REPRISES SUR PROVISIONS		266 039
CHARGES FINANCIERES	**560 771**	**333 300**
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	305 963	2 925
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	254 807	253 779
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT		76 595
RESULTAT FINANCIER	***(186 172)***	***277 221***
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	***5 040 903***	***7 119 989***

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/09/22 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/21 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**1 395 826**	**20 303**
SUR OPERATIONS DE GESTION	40 683	113
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	1 355 143	20 190
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**1 282 348**	**135 646**
SUR OPERATIONS DE GESTION	35	104 000
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	1 221 229	31 646
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	61 084	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	***113 478***	***(115 342)***
PARTICIPATION DES SALARIES	932 567	1 317 198
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 030 755	1 632 421
Total des produits	*114 090 867*	*100 638 987*
Total des charges	*110 899 807*	*96 583 959*
BENEFICE NET COMPTABLE	***3 191 060***	***4 055 027***

* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées		
Charges financières concernant les entreprises liées	22 700	13 100

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 36 mois.
Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.
Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	4 à 12 ans
- Agencements des constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.
L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.
Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu (méthode F.I.F.O.).
Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 1 000 actions de 2 000 euros.

Variation des capitaux propres	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	2 000 000			2 000 000
Primes d'émission, de fusion, ...				
Réserves	34 279 963		444 973	33 834 990
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	4 055 027		4 055 027	
Résultat de l'exercice N		3 191 060		3 191 060
Provisions réglementées – Subvention d'investissements		61 084		61 084
	40 334 990	3 252 144	4 500 000	39 087 135

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	145 894			145 894
Immobilisations corporelles	43 406 828	259 020	1 316 092	42 349 756
Immobilisations financières - titres	2 324 134	22 284		2 346 418
Immobilisations financières - créances	3 534 504	16 874	815 467	2 735 911
	49 411 360	298 177	2 131 559	47 577 979

Amortissements		DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles		120 469	19 341		139 810
Immobilisations corporelles		28 981 924	2 310 562	94 862	31 197 624
		29 102 394	2 329 903 (*)	94 862	31 337 434
(*) Dont dotation :	. linéaire		2 161 439		
	. dégressive		168 464		
	. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations		DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées			61 084		61 084
Provisions pour risques et charges (1)		746 310		2 738	743 572
Dépréciations de l'actif immobilisé					
Dépréciations de l'actif circulant		479 239	449 621	91 875	836 985
		1 225 550	510 705 (*)	94 613 (*)	1 641 641
(*) Dont :	. exploitation		143 658	94 613	
	. financier		305 963		
	. exceptionnel		61 084		

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : -
- montants repris parce que devenus sans objet : 2 738

La provision pour risque et charges se décompose ainsi :

- une quote part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes suceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 263 k€. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. La provision pour risques et charges est donc maintenue ;
- un litige suite à une réclamation contentieuse d'un redressement URSSAF pour 36 k€ ;
- un litige pour une créance diverse pour 442 k€.

Biens pris en crédit-bail **Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	2 735 911	482 720	2 253 190
Acomptes versés sur commandes	1 973	1 973	
Créances d'exploitation	3 111 815	3 111 815	
Créances diverses	2 139 979	2 139 979	
Charges constatées d'avance	153 273	153 273	
	8 142 950	5 889 760	2 253 190

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	29 356	29 356		
Emprunts bancaires (1)				
Emprunts & dettes financières divers (2)	4 793 406	2 641 336	2 042 001	110 069
Avances, acompte reçus sur commandes	3 267	3 267		
Dettes d'exploitation	14 347 911	13 818 616		529 295
Dettes diverses	1 922	1 922		
Produits constatés d'avance	725	725		
	19 176 586	16 495 222	2 042 001	639 364

() Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires*	*29 356*
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	-
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	1 851 927

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	-
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	-

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	85 736 846
- Station-service	25 690 737
	111 427 583

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.
Il se décompose ainsi :

- Cadres	14
- Agents de maîtrise	22
- Employés	250
	286

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cessions d'immobilisations corporelles	1 221 229	1 355 143
Remboursement CSPE	-	40 344
Dotations aux provisions réglementées (PPHP)	61 084	-
Autres charges et produits divers	35	339
	1 282 348	1 395 826

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	529 295
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	403 272
	932 567

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, majorée de la contribution sociale de 3.3 % et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère, la S.A.S. LOGES DISTRIBUTION.
La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	1 314 736
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-283 981
	1 030 755

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 26.50 %)	297 842
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	219 568

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles — Néant

Engagements financiers	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	5 611 698	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 67 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.90 % (*) (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu selon catégorie) ;
- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : INSEE 2021.

() Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.*
*(**) Moyenne des quatre dernières années du taux IBOXX.*

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 988 000 €

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ou les usages applicables dans l'entreprise prévoient le versement d'une gratification aux salariés pour attribution de médailles d'honneur du travail.

Entreprises liées	LIEES	AVEC LIEN DE PARTICIPATION
Participations	-	89 600
Créances rattachées à des participations	-	91 991
Créances diverses	596 285	-
Emprunts et dettes financières divers	1 063 526	-
Produits de participation	-	1 235
Autres produits financiers	-	-
Charges financières	22 700	-

Filiales & participations entre 10 & 50 %	S.A.S. CHANGE DRIVE DIS 53000 LAVAL R.C.S. LAVAL 750 856 262	S.A.R.L. OILDIST 61220 BRIOUZE R.C.S. ARGENTAN 449 617 117
Capital	30 000	375 000
Capitaux propres autres que le capital	4 181 906	-140 134
Quote-part du capital détenu	48.67%	20%
Valeur brute des titres détenus	14 600	75 000
Valeur nette des titres détenus	14 600	75 000
Prêts et avances consentis	-	91 991
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	21 318 986	4 394 089
Résultat du dernier exercice clos	493 190	76 896
Dividendes encaissés	-	-

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

LAVAL DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 2 000 000 euros
Siège social : 62 Boulevard Louis Armand
53940 SAINT BERTHEVIN
556 850 378 RCS LAVAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 MARS 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élevant à 3 191 060,02 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 3 191 060,02 euros

Auquel s'ajoute un prélèvement sur le compte « Autres Réserves » 1 308 939,98 euros
Lequel se trouve ainsi ramené à 32 326 051,01 euros.

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à 4 500 000,00 euros

A titre de dividendes 4 500 000,00 euros
Soit 4 500,00 euros par action

Il est précisé que :
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 13 500,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 4 486 500,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,

- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
30/09/2019	4 500 000 €	1 000	13 500 €	4 486 500 €
30/09/2020	4 500 000 €	1 000	13 500 €	4 486 500 €
30/09/2021	4 500 000 €	1 000	13 500 €	4 486 500 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 mars 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
La Présidente

Mme Karine JAUD

